

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.03.2019

Numéro de version 109

Révision: 13.03.2019

### \* RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit **tesa Alleskleber / All purpose glue**
- Code du produit tesa 57007, 57012, 57013, 57015
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Emploi de la substance / de la préparation Colle
- 1.3 Producteur/fournisseur : Tel.: +49-40-88899-101  
tesa SE  
Hugo-Kirchberg-Str. 1  
D-22848 Norderstedt  
Allemagne
- Service chargé des renseignements : Dr. Dirk Lamm  
tesa SE, gestion de la qualité/environnement/sécurité  
dirk.lamm@tesa.com, Tel.: 1949-40-88899-2977  
Dr. Jessica Erwin  
tesa SE, gestion de la qualité/environnement/sécurité  
jessica.erwin@tesa.com, Tel.: 1949-40-88899-6954
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence: tesa SE, Hugo-Kirchberg-Str. 1, D-22848 Norderstedt  
à temps fermés: +49-40-88899-0 où +49-40-88899-9111

### \* RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS07

 Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
- Pictogrammes de danger

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.



GHS02



GHS07

- Mention d'avertissement
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
- Mentions de danger
- Conseils de prudence

Danger

acétone

 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P103

Lire l'étiquette avant utilisation.

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

(suite page 2)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.03.2019

Numéro de version 109

Révision: 13.03.2019

### Nom du produit tesa Alleskleber / All purpose glue

(suite de la page 1)

- P241 Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P405 Garder sous clef.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### • 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

- Description : Solution of Polyvinylacetate in:  
Lösung von Polyvinylacetat in nachfolgend gelisteten Stoffen:

#### • Composants contribuant aux dangers:

CAS: 67-64-1 EINECS: 200-662-2	acétone	 Flam. Liq. 2, H225  Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	<50%
CAS: 64-17-5 EINECS: 200-578-6	éthanol	 Flam. Liq. 2, H225	<25%

- SVHC exempt de SVHC ou < 0,1 %
- Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu not applicable
- Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### • 4.1 Description des premiers secours

- Indications générales : Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- après ingestion : Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Engourdissement  
May cause drowsiness.
- Risques Risque d'aggravation en cas de consommation d'alcool
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Peut être dégagé en cas d'incendie :

(suite page 3)

**Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 13.03.2019

Numéro de version 109

Révision: 13.03.2019

**Nom du produit tesa Alleskleber / All purpose glue**

(suite de la page 2)

- oxydes d'azote (NOx)
- oxyde de carbone (CO)
- Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres produits toxiques n'est pas à exclure
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de protection respiratoire.  
Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie

**\* RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Veiller à une aération suffisante  
Porter un équipement de sécurité. Empêcher l'accès de personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**  
 Ne pas jeter les résidus à l'égout, dans les fosses et les caves.  
Diluer avec beaucoup de l'eau.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
Absorber les liquides versés à l'aide d'un produit liant universel (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, sciure).  
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.  
Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**  
Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

**\* RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement  
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.  
Eviter le dégagement d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:**  
 Tenir à l'écart de toute flamme et de source d'étincelles - ne pas fumer.  
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Ne manipuler qu'à l'air libre ou dans des locaux à l'épreuve des explosions  
Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Conserver dans un endroit frais.
- **Indications concernant le stockage commun :** void  
void
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**  
Conserver le récipient bien fermé.  
Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité.  
Ne stocker qu'à l'air libre ou dans des locaux à l'épreuve des explosions  
Le stockage de liquides inflammables doit respecter les lois internationales et nationales!

(suite page 4)

**Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 13.03.2019

Numéro de version 109

Révision: 13.03.2019

**Nom du produit tesa Alleskleber / All purpose glue**

(suite de la page 3)

- **Classe de stockage :** 3 A
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**\* RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :** Sans autre indication, voir point 7.
- **8.1 Paramètres de contrôle**

<b>Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :</b>	
<b>67-64-1 acétone</b>	
VME	Valeur momentanée: 2420 mg/m <sup>3</sup> , 1000 ppm Valeur à long terme: 1210 mg/m <sup>3</sup> , 500 ppm
<b>64-17-5 éthanol</b>	
VME	Valeur momentanée: 9500 mg/m <sup>3</sup> , 5000 ppm Valeur à long terme: 1900 mg/m <sup>3</sup> , 1000 ppm

- **Indications complémentaires :** Le présent document est basé sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Equipement de protection individuel :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.  
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.  
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.  
Après l'accomplissement des travaux et avant les pauses, laver toujours les mains.  
Eviter tout contact avec les yeux

- **Protection respiratoire :**



En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

- **Protection des mains :**



Non nécessaire.

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.  
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**
- **Temps de pénétration du matériau des gants**

use solvent stable gloves.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux :**



Lunettes de protection.

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

(suite page 5)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.03.2019

Numéro de version 109

Révision: 13.03.2019

Nom du produit tesa Alleskleber / All purpose glue

(suite de la page 4)

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

<ul style="list-style-type: none"> <li>· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles</li> <li>· Indications générales.</li> <li>· Aspect: <ul style="list-style-type: none"> <li>Forme : liquide</li> <li>Couleur : translucide</li> </ul> </li> <li>· Odeur : genre acétone</li> <li>· Seuil olfactif: Non déterminé.</li> </ul>	
· valeur du pH:	Non déterminé.
· Modification d'état	
Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	55,8-56,6 °C
· Point d'éclair :	-19 °C
· Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable.
· Température d'inflammation :	425 °C
· Température de décomposition :	Non déterminé.
· Auto-inflammabilité :	Le produit n'est pas spontanément inflammable.
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif; toutefois, lors de l'utilisation, formation possible d'un mélange vapeur-air explosif.
· Limites d'explosivité :	
inférieure :	2,6 Vol %
supérieure :	15 Vol %
· Pression de vapeur à 20 °C:	247 hPa
· Densité à 20 °C:	0,80556 g/cm <sup>3</sup> non déterminée
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	soluble
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé.
· Viscosité :	
dynamique à 20 °C:	6.000 mPas
cinématique :	Non déterminé.
· Teneur en solvants :	
solvants organiques	62,5 %
eau :	5,0 %
Teneur en substances solides :	32,5 %
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 10.2 Stabilité chimique	
· Décomposition thermique / conditions à éviter :	Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme.
· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue
· 10.4 Conditions à éviter	Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.03.2019

Numéro de version 109

Révision: 13.03.2019

### Nom du produit tesa Alleskleber / All purpose glue

(suite de la page 5)

- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Aucun produit de décomposition dangereux connu.

### \* RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **des yeux :** Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Sensibilisation :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Indications toxicologiques complémentaires :** Das Produkt weist aufgrund des Berechnungsverfahrens der Allgemeinen Einstufungsrichtlinie der EG für Zubereitungen in der letztgültigen Fassung folgende Gefahren auf: Leichtentzündlich
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique** Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### \* RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques :**
- **Contient de par sa formule les métaux lourds et composés suivants de la directive CEE No 76/464 CEE :** libre de métaux lourds (Pb, Cd, Hg, Cr6+)  
Free of Polybrominated Biphenyls (PBBs) and Polybrominated Diphenyl Ethers (PBDEs) according to RoHS Directive.
- **Indications générales :** Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.  
Catégorie de pollution des eaux 1 (Classification propre) : peu polluant
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

FR

**Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 13.03.2019

Numéro de version 109

Révision: 13.03.2019

Nom du produit tesa Alleskleber / All purpose glue

(suite de la page 6)

**\* RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation :



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

· Catalogue européen des déchets	
08 04 09*	déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
HP 3	Inflammable
HP 4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires
HP 5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration

· Information supplémentaire sur la numéro des déchets:

Tenez compte, que la déclaration d'un numéro des déchets doit être conforme aux directives européennes Nos. 2000/532/CE et 75/442/CEE (Catalogue européen des déchets) et spécifique à la branche. La Classification mentionnée ci-dessus n'est qu'une proposition possible.

· Emballages non nettoyés :

· Recommandation :

Elimination des déchets relative aux prescriptions légales.  
Flasche restlos entleeren

· Produit de nettoyage recommandé :

Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage en addition.  
Aceton, iso-Propanol, Ethanol

**\* RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

· 14.1 Numéro ONU	
· ADR, IMDG, IATA	UN1133
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
· ADR	ADHÉSIFS, (pression de vapeur à 50 °C inférieure ou égale à 110 kPa)
· IMDG, IATA	ADHESIVES
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR	
	
· Classe	3 (F1) Liquides inflammables.
· Étiquette	3
· IMDG, IATA	
	
· Class	3 Liquides inflammables.
· Label	3
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	II

(suite page 8)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.03.2019

Numéro de version 109

Révision: 13.03.2019

**Nom du produit tesa Alleskleber / All purpose glue**

(suite de la page 7)

<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>14.5 Dangers pour l'environnement:</b></li> <li>· <b>Polluant marin :</b></li> </ul>	Non
<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b></li> <li>· <b>Indice Kemler :</b></li> <li>· <b>No EMS :</b></li> <li>· <b>Stowage Category</b></li> </ul>	Attention: Liquides inflammables. 33 F-E,S-D B
<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC</b></li> </ul>	Non applicable.
· <b>Indications complémentaires de transport :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>ADR</b></li> <li>· <b>Quantités limitées (LQ)</b></li> <li>· <b>Quantités exceptées (EQ)</b></li> <li>· <b>Catégorie de transport</b></li> <li>· <b>Code de restriction en tunnels</b></li> </ul>	5L Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml 2 D/E
<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>IMDG</b></li> <li>· <b>Limited quantities (LQ)</b></li> <li>· <b>Excepted quantities (EQ)</b></li> </ul>	5L Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>"Règlement type" de l'ONU:</b></li> </ul>	UN 1133 ADHÉSIFS (PRESSION DE VAPEUR À 50 °C INFÉRIEURE OU ÉGALE À 110 KPA), 3, II

### \* RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **Directive 2012/18/UE**

· **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I**

Aucun des composants n'est compris.  
P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

· **Catégorie SEVESO**

· **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas**

5.000 t

· **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut**

50.000 t

· **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII**

Conditions de limitation: 3

· **Prescriptions nationales :**

· **Classification complémentaires selon GefStoffV (ordonnance sur les produits dangereux) annexe II :**

Substance dangereuse cancérigène groupe III (dangereuse)

· **Indications sur les restrictions de travail :**

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes

· **Règlement en cas d'incident :**

Les seuils quantitatifs selon le règlement en cas d'incident doivent être respectés.

· **Directives techniques air :**

Classe	Part en %
III	62,7

· **Classe de pollution des eaux :**

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

(suite page 9)

**Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 13.03.2019

Numéro de version 109

Révision: 13.03.2019

**Nom du produit tesa Alleskleber / All purpose glue**

(suite de la page 8)

**· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

**\* RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas de garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**· Phrases importantes**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**· Service établissant la fiche technique :**

tesa SE, gestion de la qualité/environnement/sécurité

**· Contact :**

tesa SE: Dr. D. Lamm, Phone: +49-40-88899-2977, Email: dirk.lamm@tesa.com

tesa SE: Dr. A. Koeth, Phone: +49-40-88899-3938, Email: anja.koeth@tesa.com

**· Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

**· \* Données modifiées par rapport à la version précédente**